

Image not found or type unknown



Demande de renseignements concernant un heritage

Par **didine21**, le **05/11/2008** à **18:20**

Nous avons hérité en 2007 de la moitié de la maison de mon papa. Nous sommes trois enfants mais un seul de mes frères vit dans la maison. Comment faire pour lui demander ma part de la maison et faut t'il repayer des frais de notaire ? Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **06/11/2008** à **09:31**

Bonjour,
A quel titre votre frère occupe-t-il cette maison ?
S'il veut la conserver, il le peut, mais à condition de verser à chacun de ses frères et soeur, le tiers de la valeur de cette maison. Voyez donc le notaire, effectivement.